

CGI

Confédération Française du Commerce Interentreprises

Négociation des régimes de prévoyance pour les salariés des conventions collectives du commerce de gros et du commerce international.



Activité :

Organisation professionnelle représentative de l'ensemble du négoce/commerce de gros et du commerce international.

Périmètre :

Salariés relevant des conventions collectives du commerce de gros (400 000 salariés) et du commerce international (40 000 salariés).



Contenu de la mission menée par Adding

Conseil et accompagnement des instances paritaires des conventions collectives.

Tarifification préalable des garanties.

Aide à la définition des régimes cibles.

Aide à l'élaboration du cahier des charges de l'appel d'offres auprès des assureurs.

Lancement des appels d'offres auprès des organismes assureurs.

Analyse des offres, sélection des finalistes, synthèse finale et aide au choix définitif.

Aide à la négociation avec les instances patronales et représentatives du personnel.

Suivi du déploiement des régimes auprès des assureurs.

« Expliquer de façon claire des mécanismes complexes tout en restant neutre »



Isabelle BERNET DENIN
Secrétaire Générale
de la CGI

en charge des affaires sociales

La CGI assure, pour le compte de ses adhérents, la gestion technique de deux conventions collectives : la convention du commerce de Gros, qui regroupe 18 fédérations patronales et 25 000 entreprises, et celle de l'Import/Export à laquelle sont rattachées 6 fédérations patronales et 5 000 entreprises. À la demande des organisations syndicales et patronales de ces deux branches, nous avons été chargé de négocier un régime de prévoyance pour les salariés relevant de ces deux conventions collectives.

Compte tenu de la complexité technique de ce projet, qui nécessite des connaissances actuarielles et juridiques spécifiques, nous avons décidé de nous faire aider par un cabinet conseil. Suite à un appel d'offres lancé auprès d'une dizaine de prestataires, nous avons retenu la société ADDING pour la mise en place des régimes des deux conventions collectives.

Accompagner les partenaires sociaux côté patronal et syndical

Leur mission a été de conseiller et d'accompagner les partenaires sociaux des deux conventions, d'un point de vue technique et pédagogique, tant côté patronal que salarié. ADDING a également procédé à une simulation préalable du coût des garanties risque par

risque, puis nous a aidé dans l'élaboration du cahier des charges de l'appel d'offres auprès des assureurs, dans le dépouillement des offres et la recommandation finale de trois assureurs. Toute la difficulté a été de mettre d'accord les organisations patronales et syndicales sur un socle minimum de garanties obligatoires pour les salariés de chaque convention collective. Compte tenu du nombre de fédérations concernées, les négociations ont duré longtemps, avec de nombreuses réunions patronales et paritaires pour arrêter les schémas et les décisions.

Une équipe professionnelle, réactive et disponible

Nous avons été très satisfaits des interventions d'ADDING au niveau des conseils techniques donnés aux instances patronales et paritaires, mais aussi pour leur pédagogie, leur qualité d'écoute et leur neutralité. Ce dernier point a été particulièrement important pour l'instauration d'un dialogue social apaisé et constructif, nécessaire à la réussite des négociations. Nous avons également apprécié de travailler avec une équipe professionnelle, réactive et disponible, tant au niveau des plannings à tenir que des documents à produire. Cette relation de confiance nous a conduits à solliciter ADDING pour la mise en place d'une couverture santé pour les deux conventions collectives.

Propos recueillis par Eric Gautier
Journaliste indépendant